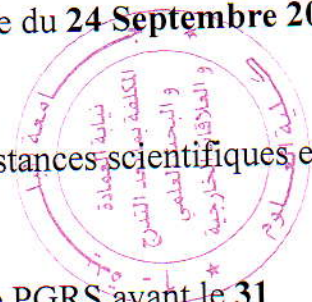


Réinscription en Doctorat système classique et Doctorat LMD pour l'année Universitaire 2023/2024

Nous informons les présidents des organes scientifiques, les chefs des départements et l'ensemble des étudiants inscrits en doctorat en sciences et doctorat LMD que les réinscriptions pour l'année universitaire 2023/2024 se feront selon l'échéancier suivant :

- La période de dépôt des dossiers de réinscription est fixée du **24 Septembre 2023** au **12 Octobre 2023** au niveau des départements.
- la période d'étude des dossiers de réinscription par les instances scientifiques est fixée du **15 au 24 Octobre 2023**.
- Dépôt des dossiers au niveau du Vice Rectorat chargé de PGRS avant le **31 Octobre 2023** (Dernier Délai).



Dossier à fournir pour les réinscriptions :

- 1- Le formulaire F2 (à télécharger du site www.univ-blida.dz et à remplir par ordinateur, l'état et le taux d'avancement doivent être mentionnés) signée par le directeur de thèse, le directeur de laboratoire de recherche et le chef de département
- 2- Le paiement des frais d'inscription se fera **exclusivement via la plateforme Progres à partir du 15 octobre 2023**.
- 3- Une copie du certificat de scolarité 2022/2023

Rappel : le changement du directeur de thèse et/ou du sujet de thèse doit être justifié et validé par le CSD et ne peut se faire au delà de la 2^{ème} année en respectant la durée maximale de la formation.